



◆ Inscription et achat de cartes tarifées auprès de la :

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie
Service Déchets Ménagers
Agglo du Saint-Quentinois
58 Boulevard Victor Hugo BP 80352
02108 SAINT-QUENTIN Cedex

Permanences uniquement le mardi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h

◆ Pièces obligatoires à fournir pour l'ouverture du dossier :

- Carte d'artisan ou extrait K-bis
- Carte grise des véhicules utilisés pour le dépôt des déchets



Remarque : les véhicules utilisés doivent avoir un P.T.A.C inférieur à 3,5 t

Attention : aucune carte ne sera fournie sans la présentation de ces documents

◆ Prix des cartes selon type de véhicules :

- Petit véhicule utilitaire (P.V ≤ 1,3 t) :carte 1 passage = 18 € [12 passages=180 €]
- Véhicule type fourgon (1,3 t < P.V ≤ 2,1 t) :carte 1 passage = 39 € [12 passages=390 €]
- Gros véhicule (2,1 t < P.V) :carte 1 passage = 54 € [12 passages=540 €]

Remarque : les remorques sont considérées comme un véhicule. Donc 1 remorque = 1 passage (voir condition de vente avec le service Déchets Ménagers)

◆ Paiement :

- Par chèque : à l'ordre de la Régie Recettes Déchèterie
- Par carte bancaire
- Par mandat administratif
- En espèces : prévoir l'appoint (paiement possible jusque 300€ uniquement)

◆ Type de déchets acceptés :

- D.N.D.A.E (Déchets Non Dangereux d'Activités Économiques) triés uniquement (ancien D.I.B.)
- Papier, carton, mobilier et D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) assimilés ménagers : propres et triés par catégories (**acceptés gratuitement**)

◆ Conditions d'apport :



- Apport en semaine uniquement, horaires d'ouverture des déchèteries sur :
agglo-saintquentinois.fr ou auprès d' **Agglo j'écoute ☎ 03 23 06 30 06**
- Paiement des déchets avec la carte prépayée tarifée au volume (sauf papier, carton, mobilier, D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques))

Attention : aucun apport de déchets ne sera possible sans la présentation de la carte

PLAN D'ACCÈS DES DÉCHÈTERIES ET DU SIEGE DE L'AGGLO DU SAINT-QUENTINOIS



Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Du lundi au samedi : 9h – 12h et 13h30 – 18h

Dimanche : 9h – 12h

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au samedi : 9h – 12h et 13h30 – 17h

Dimanche 9h – 12h

Fermées les jours fériés

Déchèterie SUD (Gauchy) fermée le MARDI matin

Déchèterie OUEST (ZAE la Vallée à Saint-Quentin) fermée le MERCREDI matin

Déchèterie NORD (Omissy) fermée le JEUDI matin

Déchèterie CLASTRES (Clastres) fermée le LUNDI matin